

Le Syndicat des enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires réitère ses revendications

Le Syndicat national des enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU) a réitéré, à Alger, sa plate-forme de revendications, dont la révision de leur statut, ainsi que la revalorisation de leur retraite et indemnité professionnelle. *"Depuis trois ans, nous avons privilégié la voix du dialogue, mais étant donné que nos revendications demeurent sans suite, nous sommes contraints de recourir à une grève de l'activité pédagogique"*, explique la présidente du Bureau national du SNECHU, la **Pre Wahiba Ouahioune**, lors d'une conférence de presse.

Cette grève, prévue à compter du **29 avril** courant, pourrait évoluer en *"une cessation des soins"*, si les revendications de ce corps des praticiens, englobant les assistants, maîtres-assistants et professeurs, ne sont pas satisfaites, a-t-elle expliqué, précisant que le débrayage concernera les activités d'enseignement et d'évaluation de graduation et de post-graduation (examens).

Elle a relevé que la prise en charge des revendications soulevées relève, essentiellement, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

scientifique et, dans une moindre mesure, de celui de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Ces revendications concernent, notamment, le reclassement catégoriel, proportionnellement à la *"valeur"* de ce

corps médical, la révision de l'indemnité hospitalière, le droit à une retraite *"digne"*, le droit à l'activité lucrative (secteur privé) et le droit de bénéficier de vacances universitaires, au même titre que le reste des enseignants du supérieur ■

